

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba (ETHIOPIE) P. O. Box 3243 Téléphone 5517 700 Fax : 551 78 44
Website : www.africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF
Dixième session ordinaire
25 – 26 janvier 2007
Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/314 (X) Rev.1

**RAPPORT DE LA DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE
LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'EDUCATION
DE L'UNION AFRICAINE (COMEDAF II)**

4 – 8 Septembre 2006

Maputo - Mozambique

INTRODUCTION

La deuxième session extraordinaire de la Conférence des Ministres de l'éducation de l'Union africaine (COMEDAF II) s'est tenue du 4 au 8 septembre 2006 au Centre de Conférence Joaquim Chissano à Maputo, (Mozambique). Elle a été précédée de la réunion des experts, les 4 et 5 septembre 2006.

La réunion a suivi la décision de la 6^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine de proclamer une deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique (2006-2015).

QUESTIONS EXAMINÉES

La réunion avait pour objectif d'examiner et d'adopter le Plan d'action pour la Deuxième décennie de l'éducation en Afrique (2006-2015) et d'approuver son lancement. La réunion a également examiné et adopté plusieurs autres documents pertinents.

Tous les points examinés étaient les suivants :

- (i) Examen et adoption du Plan d'adoption par le deuxième décennie de l'éducation en Afrique ;
- (ii) Examen et adoption de la proposition de créer un Comité directeur pour la Conférence des Ministres de l'Union africaine ;
- (iii) Examen et adoption du document « Création d'un Climat positif pour la mise en œuvre du Plan d'action pour la deuxième décennie de l'éducation en Afrique » ;
- (iv) Examen et adoption des la « Déclaration de Maputo de la Conférence des Ministres de l'éducation de l'Union africaine (COMEDAF) »
- (v) Examen et adoption du programme pour le lancement de la deuxième décennie de l'éducation en Afrique (2006-2015) et son Plan d'action.

RÉSULTATS DE LA RÉUNION

La deuxième session extraordinaire de la Conférence des ministres de l'éducation (COMEDAF II) revêtait une importance particulière dans la mesure où elle a permis le lancement du Plan d'action au cours de l'année même (2006) où la deuxième décennie a été proclamée. La COMEDAF II a approuvé la création

d'un comité directeur chargé de superviser la mise en œuvre du Plan d'action. Le Comité directeur compte parmi ses membres, l'Institution spécialisée, IPED, qui est l'Observatoire panafricain de l'éducation chargé de faciliter le développement et la gestion des systèmes d'information intégrés pour la gestion de l'éducation.

Un autre résultat important de la COMEDAF II est la Déclaration qui appuie le Plan d'action présentant la vision collective de l'Afrique dans le domaine de l'éducation, et qui apporte le leadership politique de l'Union africaine dans ce domaine. Les Ministres se sont engagés à appuyer le Plan d'action en l'intégrant dans leurs plans nationaux et en assurant sa large diffusion au plan national. Ils ont invité les partenaires de bonne foi à reconnaître le Plan d'action et à lui apporter leur soutien en tant que priorité de l'Afrique dans le domaine de l'éducation.

Enfin, les Ministres ont approuvé la Déclaration de Maputo de la COMEDAF II et l'ont recommandée pour présentation à la huitième session de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'U.A La Déclaration lance notamment un appel pour la création d'un Fonds africain pour l'éducation, le renforcement de l'Unité de l'éducation au sein de la Commission de l'UA et l'accélération de l'officialisation des relations de travail avec les principaux partenaires, telles que l'Association des universités africaines et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique.

DOCUMENTS ANNEXES

Le document suivant est annexé au présent rapport :

1. La Déclaration de Maputo de la COMEDAF II

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone +251-11-5517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

**DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES
DE L'EDUCATION DE L'UNION AFRICAINE (COMEDAF II+)
4-8 SEPTEMBRE 2006
MAPUTO (MOZAMBIQUE)**

EXT/AU/MIN/EDUC/RPT (II)

**RAPPORT DE LA DEUXIÈME SESSION
EXTRAORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES
MINISTRES DE L'ÉDUCATION DE L'UNION AFRICAINE**

4 – 7 Septembre 2006

Maputo, Mozambique

I. INTRODUCTION

1. La deuxième session extraordinaire de la Conférence des Ministres de l'Éducation de l'Union africaine (COMEDAF II) a eu lieu du 4 au 7 septembre 2006 à la salle de Conférence Joaquim Chissano de Maputo, au Mozambique. La réunion des Ministres a été précédée de celle des experts qui s'est tenue les 4 et 5 septembre 2006.

2. L'objectif de la réunion des Ministres était d'examiner et d'adopter le projet de Plan d'action de la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique (2006-2015) et de l'entériner en vue de son lancement. La réunion des Ministres a également examiné et adopté le rapport de la réunion des experts et d'autres documents relatifs à la mise en œuvre du Plan d'action de la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique. Elle a en outre adopté la Déclaration de Maputo de la COMEDAF II pour présentation au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine en vue de son adoption par cette instance.

II. PARTICIPATION

3. Les Etats membres de l'UA ci-après ont assisté à la réunion : Algérie, Niger, Angola, Nigeria, République démocratique du Congo, République démocratique arabe Sahraouie, Egypte, Afrique du Sud, Ethiopie, Soudan, Gabon, Swaziland, Ghana, Tanzanie, Kenya, Togo, Lesotho, Tunisie, Libye, Ouganda, Malawi, Zambie, Mozambique, Zimbabwe et Namibie.

4. Les Communautés économiques régionales ci-après ont également participé à la réunion : la CEN-SAD et la SADC. Un certain nombre d'organisations et d'institutions régionales, internationales et non gouvernementales étaient également représentées. Il s'agit notamment de la Ligue des Etats arabes, IPED, Kenya-APNET, UNISA, ONUSIDA, CONFEMEN, ANCEFA, Fondation africaine pour le renforcement des Capacités (ACBF), Bureau international de l'Éducation – Bureau Afrique (IE AFRIQUE), UNESCO, Banque mondiale, PAM, ADEA, CIEFFA, PATC, BAD, Organisation internationale de la Francophonie et Action Aid.

Point 1 : CEREMONIE D'OUVERTURE

5. A l'ouverture de la session, M. Anisi Matangala, maître de cérémonie, a souhaité la bienvenue à toutes les délégations et a ensuite invité à prendre la parole, à tour de rôle, Prof. Nagia Essayed, Commissaire en charge du Département des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie (HRST), le Rapporteur du Bureau de la Conférence des Ministres de l'éducation, S.E. Mme Naledi Pandor, Ministre de l'éducation de l'Afrique du Sud, le Président du bureau de la conférence des Ministres de l'éducation, S.E. Mr. Aboubakr Benbouzid, Ministre de l'éducation de la République d'Algérie, le Directeur général adjoint de l'UNESCO et M. Peter Smith.

6. Cette série de discours a été suivie d'un intermède musical par un groupe de jeunes chanteurs mozambicains. Puis est intervenu le discours de S.E. le Ministre de l'éducation et de la Culture de Mozambique, Mr. Aires Bonifacio Baptista Ali, suivi du discours de S.E. Armando Emilio Guebuza, Président de la République qui a lui-même

déclaré ouverte la 2^{ème} session extraordinaire de la conférence des Ministres de l'éducation de l'Union africaine.

ALLOCUTION DE LA COMMISSAIRE EN CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

7. La Commissaire, Prof. Nagia Essayed, a commencé son allocution en exprimant sa reconnaissance au chef d'Etat et au Gouvernement du Mozambique pour la généreuse invitation et l'accueil chaleureux. Elle a adressé au Président et au peuple du Mozambique ses vives félicitations à l'occasion de la commémoration de la Journée de la Victoire mozambicaine.

8. Poursuivant son allocution, Prof. Essayed a décrit brièvement le processus rigoureux qui a abouti au Plan d'action. Elle a également énoncé les autres documents qui seraient présentés à la Conférence des Ministres.

9. Elle a enfin remercié la République sud-africaine et toutes les organisations qui ont appuyé la Commission dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action.

ALLOCUTION DU RAPPORTEUR DU BUREAU DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'EDUCATION DE L'UNION AFRICAINE

10. La Ministre de l'Education, S.E. Mme Naledi Pandor a offert une nouvelle opportunité pour élaborer une approche plus cohérente quant à la mise en œuvre dans l'accomplissement de la mission que les chefs d'Etat ont confiée aux Ministres de l'Education.

11. La Ministre a également rappelé le mandat confié aux ministres de l'éducation par les chefs d'Etat par la Décision adoptée à Khartoum. A la suite de l'évaluation de la première décennie, le lancement d'une 2^{ème} était nécessaire. Des actions essentielles sont déjà mises en œuvre et des progrès importants ont été réalisés. Cependant, beaucoup restent à faire. Il faudrait que les trois instruments ci-après soient concrétisés pour nous faciliter la tâche :

- l'éducation pour tous ;
- l'identification des obstacles à l'éducation ;
- la mise en place d'un cadre d'action en réponse à des besoins identifiés.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU BUREAU DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION DE L'UNION AFRICAINE

12. Dans son allocution, le Ministre de l'Education de l'Algérie, S.E. Aboubakr Benbouzid a exprimé ses vifs remerciements à S.E., le Président de la République de Mozambique pour avoir honoré de sa présence la session de la COMEDAF.

13. Le Ministre a mis en exergue le contraste qui existe entre le nouvel ordre mondial caractérisé par les technologies de pointe et l'expansion du savoir, d'une part, et la déficience dans laquelle beigne l'Education en Afrique d'autre part. Il s'est alors

demandé comment la jeunesse africaine pourrait être outillée en vue de la rendre compétitive dans un tel contexte.

14. Il a par ailleurs réitéré la nécessité d'une éducation qui permet la maîtrise de la science et de la technologie, moyens primordiaux et indispensables pour notre jeunesse, leurs environnements et leurs pays et qui sont des facteurs qui favorisent le développement économique du continent, grâce à l'utilisation à bon échéant des énormes potentialités de notre continent.

15. Le Ministre a ensuite remercié le Président mozambicain pour sa présence qui, a-t-il précisé, démontre son engagement pour cette cause.

16. Il a par ailleurs informé les illustres délégués que les documents qui seront examinés avaient été déjà discutés de manière intensive par les experts au cours des deux derniers jours. Le Ministre a indiqué que le Plan d'action serait lancé le 8 septembre 2006. Une fois lancé, le Plan d'action a un besoin d'efforts concertés pour mobiliser toutes les ressources nécessaires en vue de sa mise en œuvre.

17. Enfin, il a remercié la Commission pour le travail accompli.

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'UNESCO POUR L'EDUCATION

18. M. Peter Smith, Directeur général adjoint pour l'éducation, a de prime abord, transmis aux participants les salutations du Directeur général et du Directeur général adjoint de l'UNESCO pour l'Afrique.

19. M. Smith a ensuite indiqué que l'UNESCO est particulièrement fière d'être l'un des partenaires de l'Afrique en matière d'éducation. Il a, par ailleurs annoncé que l'UNESCO apporterait son appui à la Convention d'Abuja et aux résolutions prises lors de la récente réunion du FORASUN qui a eu lieu à Paris.

20. M. Smith a promis que l'UNESCO apporterait son appui à la Décennie en détachant un cadre supérieur auprès de la Commission de l'Union africaine à Addis-Abéba.

21. Il a également promis de n'épargner aucun effort, de faire campagne et d'appuyer les Etats membres africains dans le processus de mise en œuvre du Plan d'action et de suivre attentivement le lancement de la Décennie tout en oeuvrant résolument pour son succès.

ALLOCUTION DU MINISTRE DE LA CULTURE ET DE L'EDUCATION DE LA REPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

22. Souhaitant la bienvenue aux participants, Son Excellence M. Aires Bonifacio Ali a indiqué que la journée serait mémorable pour les Ministres de l'éducation de l'Union africaine. Il a remercié la Commission d'avoir accepté l'invitation de tenir la présente réunion à Maputo.

23. Le Ministre a souligné l'ampleur des enjeux et défis du secteur de l'éducation. Il a affirmé que son gouvernement était déterminé à rénover le système scolaire et à favoriser un plus grand accès à l'éducation. Il a également mentionné le rôle important que joue l'éducation dans l'intégration du continent.

24. Le Ministre a fait allusion à la lutte de libération du Mozambique et a félicité à cet égard le Président mozambicain. Il a porté à la connaissance des délégués que le Président était dévoué à la cause de l'éducation et de la culture, étant donné qu'il avait été lui-même enseignant et Ministre de l'Education. Après ces quelques mots, il a invité le Président du Mozambique, S.E. M. Armando Emilio Guebuza à prendre la parole.

DISCOURS OFFICIEL D'OUVERTURE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

25. Son Excellence M. Armando Emilio Guebuza a souhaité la bienvenue aux délégués et les a invités à mettre à profit leur séjour pour apprécier la beauté et l'hospitalité de la ville historique de Maputo.

26. Il a déclaré que la journée revêtait une importance particulière étant donné qu'elle coïncidait avec la commémoration de la journée de la victoire qui a vu le Mozambique se libérer du joug colonial. La réunion se tenait également à deux jours du 9 septembre, journée de l'UA et de l'initiative du NEPAD. Il était donc tout à fait indiqué que la réunion porte sur un sujet aussi important que l'éducation qui, selon lui, était la clé de la transformation de l'Afrique.

27. Il a félicité les enseignants, les parents et autres éducateurs qu'il a qualifié d'héros de l'Afrique.

28. Le Président a ensuite exprimé le vœu de voir l'éducation apporter les solutions aux problèmes de l'Afrique et engendrer un développement durable. Il a souligné que l'éducation englobait toutes les dimensions du développement humain et qu'elle permettait de renforcer la dignité humaine en dotant les diplômés d'attitudes responsables vis-à-vis de la société et de l'environnement.

29. L'éducation doit se fonder, a-t-il affirmé, sur une base solide et avoir un lien dynamique et symbiotique avec les efforts de lutte contre la pauvreté. Les domaines d'intérêt du Plan d'action permettront d'atteindre cet objectif.

30. Poursuivant son allocution, le Président a décrit le plan national d'éducation de son pays tout en soulignant les entraves à l'éducation que constituent le VIH/SIDA et autres maladies.

31. Il a enfin remercié toutes les délégations pour leur participation à la présente Conférence avant de la déclarer officiellement ouverte.

Point 2 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

32. L'ordre du jour a été adopté sans amendement.

EXAMEN DU RAPPORT DE LA REUNION DU BUREAU DES MINISTRES DE L'EDUCATION

33. Introduisant ce point, S.E. le Ministre Naledi Pandor a rappelé aux délégations le processus qui a précédé la présente réunion.

34. Les délégués ont été informés que la réunion du Bureau avait adopté un projet de proposition pour la création du Comité directeur qui sera chargé de superviser la mise en œuvre du Plan d'action et de faire des recommandations afin qu'il soit entériné. Il s'agissait, a-t-elle indiqué, d'achever le travail qui avait commencé il y a plusieurs mois.

35. Le Ministre a exprimé ses préoccupations par rapport au désintérêt manifesté par les Ministres de l'éducation, vu le nombre très faible de Ministres participant à cet important processus.

36. Il a été demandé à la Commissaire de transmettre cette préoccupation de sorte que les chefs d'Etat exhortent leurs ministres à appuyer le processus, étant donné que l'on ne pouvait plus se permettre de perdre plus de temps. L'absence de participation et d'attention accordée aux processus suggère que nous risquons de retomber dans les mêmes déficiences.

37. Prenant la parole, le Président s'est félicité du fait que nous avons tiré les enseignements des défis rencontrés au cours de la première décennie et il a invité les délégués à prendre le présent processus au sérieux et à participer en grand nombre aux réunions de la COMEDAF.

38. Au cours des débats, les délégués ont déploré la faible participation tout en soulignant les changements à la tête des ministères qui affecte la continuité. Ils ont suggéré que l'importance de la participation aux réunions soit communiquée aux absents.

39. Le chevauchement des importantes réunions, a-t-on indiqué, affectait également la participation. En tout état de cause, tous les ministres africains ont été exhortés à faire preuve d'engagement pour l'Afrique.

40. S'agissant des ressources, il a été suggéré que les Etats membres devaient manifester leur engagement politique en débloquant les ressources au niveau local et en mettant à profit les capacités existantes, les réseaux et autres moyens.

41. Il a été par ailleurs suggéré que la Commission collabore avec les services compétents au sein des ministères qui ne sont pas affectés par les changements de ministres. Il a été souligné que les experts constituaient des facteurs clés de continuité et qu'il fallait les former en vue de renforcer leur capacité.

42. La nécessité d'une langue africaine unique a été également mentionnée.

43. Réagissant au rapport Dakar+6 de l'UNESCO, les délégués ont affirmé que les ministres n'étaient pas seuls et qu'ils trouveraient en eux des partenaires. Il a été demandé à la Commission de l'Union africaine d'entreprendre, avec l'appui des

partenaires, des études dans les Etats membres en vue d'évaluer les capacités disponibles dans le secteur de l'éducation et de déterminer les difficultés à surmonter. Elles porteraient notamment sur les acquis scolaires, l'abandon scolaire, la qualité professionnelle des enseignants etc... De telles études faciliteraient la mise au point de solutions appropriées.

44. Les Communautés économiques régionales ont été invitées, tout comme la Commission, à apporter assistance aux Etats membres.

45. Finalement, il a été pris note du rapport de la réunion du Bureau des Ministres de l'éducation de l'Union africaine.

PRÉSENTATION ET EXAMEN DU RAPPORT DE LA RÉUNION DES EXPERTS DE LA COMEDAF

46. Au cours de sa présentation, le Rapporteur a informé les délégués que les experts avaient déjà discutés du projet de Plan d'action. Il a expliqué que le projet comprend des objectifs, des activités et des moyens susceptibles de permettre l'évaluation du progrès réalisé.

47. Le Rapporteur a ensuite indiqué que le Plan offre l'opportunité d'écrire un nouveau chapitre en ce qui concerne l'éducation en Afrique.

48. Au cours des débats, le document a fait l'objet d'un consensus au niveau de tous les participants. Il a été reconnu que le document démontre que beaucoup a été fait et que les domaines d'intérêt sont bien connus. Il n'était donc plus nécessaire d'entreprendre des recherches approfondies. Il a été indiqué qu'il faudrait prendre en compte les résultats des recherches effectuées par des organisations telles que l'ADEA étant donné que bon nombre de leurs travaux ont été effectués par des experts africains.

49. Les délégués ont demandé à ce que les réunions des ministres de l'Education soient institutionnalisées, au niveau des communautés économiques régionales (CER) afin de réaliser une plus grande synergie, collaboration et un partage d'expérience plus accru.

50. Les participants ont posé le problème de l'ajustement budgétaire afin d'être à même de respecter les engagements pris à tous les niveaux de l'éducation. Ils ont également évoqué les questions relatives à la gouvernance, au leadership au niveau de l'éducation qui sont sources de préoccupation sur le plan continental.

51. En ce qui concerne l'EFTP, il a été proposé que les pays voisins mettent en commun leurs ressources afin de se soutenir mutuellement et d'exploiter au maximum leurs ressources. Les délégués ont été plus circonspects au sujet des langues africaines étant donné que l'Afrique dispose de plus de 2.000 langues parlées.

52. Il a été également proposé que d'autres ministères soient informés de l'existence du Plan d'action.

53. L'inclusion de la culture dans le Plan d'action a été saluée comme une initiative importante pour la révolution culturelle qui s'impose.

54. Les délégués ont fait observer que l'un des défis de la première Décennie était la défaillance du système de planification en matière d'éducation qui a prévalu dans plusieurs Etats membres. Au cours de la seconde Décennie, il conviendrait donc d'accorder la priorité à la planification et au renforcement des capacités partout où cela s'avère nécessaire.

55. Les Etats membres ont été exhortés à étudier diligemment le Plan d'action pour l'intégrer à leurs plans nationaux.

56. Il importe de chercher des financements innovateurs destinés à faciliter l'accès universel à l'enseignement secondaire.

57. L'importance de la collaboration sud-sud a été soulignée et perçue comme étant un instrument utile pour le partage des expériences et devrait être intégrée dans le Plan d'action.

58. La multiplicité d'initiatives en matière d'éducation nécessite rationalisation des mécanismes de mise en œuvre.

59. En réponse à ces différentes suggestions, le Rapporteur a rassuré les délégués qu'un système d'appui mutuel et de partage d'expériences entre les Etats membres sera institutionnalisé au cours de la seconde Décennie. Elle a par ailleurs informé les délégués que les questions liées aux aspects genre et culture sont en fait traitées comme des sujets transversaux. Elle a enfin précisé que la langue maternelle doit servir d'outil d'acquisition de la compétence à communiquer et ne devrait pas être utilisée comme un instrument d'exclusion des autres langues.

60. Les ressources doivent être conformes à notre vision, à nos plans et à nos systèmes. Nos systèmes ne devraient pas être déterminées par les systèmes. Il a été souligné que les ressources sont disponibles mais ne sont pas utilisées à bon escient surtout par les organisations de la société civile.

61. L'UNESCO a promis d'apporter son appui à la convocation d'une réunion en vue d'étudier l'impact du plan régional au niveau national. De plus, l'UNESCO peut aider dans le domaine de la recherche et l'échange de connaissances techniques. Le bureau de Dakar de l'UNESCO examinera le Plan et déterminera le type d'assistance qu'il pourrait apporter à la mise en œuvre du Plan d'action.

62. Le Président du Bureau des ministres a déploré l'absence de données sur les systèmes éducatifs et le fait que très peu d'organisations appuient le secteur de l'éducation.

63. Les Ministres ont félicités pour le travail accompli et ont adopté le Plan d'action.

PRÉSENTATION ET EXAMEN DU DOCUMENT INTITULÉ « JUSTIFICATION DE LA CRÉATION D'UN COMITE DIRECTEUR »

64. Ce document a été présenté par la Commissaire en charge des Ressources humaines, de la science et de la technologie.

65. Au cours des débats, les délégués ont fait observer que:

- Il serait nécessaire de trouver les moyens d'y associer le FAWE, et les associations d'étudiants, de parents et d'enseignants.
- Le Bureau a promis d'examiner les moyens d'incorporer les contributions des délégués.

66. Le document a été adopté tel qu'amendé.

PRÉSENTATION ET EXAMEN DU DOCUMENT INTITULÉ « CRÉATION D'UN CLIMAT POSITIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR LA SECONDE DÉCENNIE DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE »

67. La Directrice du département HRST a expliqué les fondements et l'objet de ce document. Elle a mentionné les défis rencontrés dans la mise en œuvre de la première Décennie, et a souligné qu'il était important de les relever en vue d'une mise en œuvre réussie du Plan d'action de la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique.

68. Les délégués ont soulevé les questions ci-après au cours des discussions :

- Afin de mettre en œuvre la seconde Décennie, nous devons lutter contre la pauvreté et éliminer les conflits par le biais du cadre de paix et de sécurité de l'Union africaine et éviter la nécessité d'avoir une troisième décennie.
- Une campagne de sensibilisation et des lobbying auprès des partenaires de développement s'impose. Il convient de faire un état des initiatives existantes pour en faciliter la référence.
- La mobilisation des ressources doit être menée sur le continent, en commençant au niveau régional. Le plan offre aux Etats membres l'opportunité de mettre à profit les initiatives internationales de financement en cours. Les budgets nationaux alloués à l'éducation doivent prendre en compte l'égalité des sexes et les Etats membres devraient faire montre d'engagement en allouant les ressources promises.
- Il convient de renforcer la formation des enseignants.
- Le plan donne l'occasion de présenter un front commun face aux partenaires internationaux.
- La gouvernance et l'obligation de rendre compte doivent être prises en compte dans le plan au même titre que le souci d'éradiquer les guerres et la pauvreté. L'Union africaine devrait demander aux Etats membres de respecter les engagements pris collectivement.
- Les programmes d'enseignement devraient mettre l'accent sur l'enseignement de la morale, l'éducation civique et le respect des droits de l'homme.

69. Il a été demandé à la Commission de veiller au respect des engagements consignés dans le document.

70. Le document a été adopté.

PRÉSENTATION ET EXAMEN DU PROJET DE DÉCLARATION DE MAPUTO DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION DE L'UNION AFRICAINE (COMEDAF II)

71. Le Président a invité les délégués à lire le document et à exprimer leurs observations.

72. Au cours des discussions, les délégués ont fait les propositions ci-après :

- la culture doit être séparée de la question de genre ;
- revoir certaines expressions dans la version arabe ;
- le mot « héritage » devrait être remplacé par « systèmes » ;
- ajouter une déclaration sur la décision du Sommet mondial de la Société de l'information de 2005 visant à réduire la fracture numérique en matière de TIC ;
- rappeler les 20% d'allocation budgétaire comme convenus au cours de la première décennie. Sur ce point, il est décidé de prévoir un mécanisme interne permettant aux Etats membres de bénéficier d'une telle mesure dès qu'ils adhèrent aux accords ;
- revoir la mise en page (page 3 de la version française) et supprimer le « s » du mot anglais « Funds » dans l'expression « African Education Fund »

73. Le document a été adopté tel qu'amendé.

PRÉSENTATION ET EXAMEN DU PROJET DE PROGRAMME DE LANCEMENT DE LA SECONDE DÉCENNIE DE L'ÉDUCATION POUR L'AFRIQUE (2006-2015) ET DE SON PLAN D'ACTION

74. Le projet de programme a été présenté et adopté.

Point 10 : QUESTIONS DIVERSES

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT DE LA RÉUNION DE LA COMEDAF

75. Le rapport a été présenté par le rapporteur, Son Excellence Madame le Ministre de l'Éducation de l'Afrique du Sud. Elle a indiqué quelques corrections sur le texte.

76. Le rapport a été adopté tel qu'amendé.

Point 11 : SÉANCE DE CLÔTURE

DÉCLARATION DE LA COMMISSAIRE DU DÉPARTEMENT HRST

77. Dans ses remarques de clôture, la Commissaire du Département HRST a remercié le Président de la République du Mozambique.

78. Elle a également exprimé sa gratitude aux participants et tout en se félicitant de l'adoption du Plan d'action de la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique.

79. La Commissaire Essayed a fait un exposé chronologique des récents événements.

80. Elle a remercié Son Excellence Mme Pandor pour son offre d'organiser la prochaine session de la COMEDAF s'est dit confiante que le progrès de la Décennie sera garanti sous sa direction.

DÉCLARATION DU RAPPORTEUR DU BUREAU

81. Son Excellence Mme Pandor a remercié le Président pour l'excellent travail accompli. Elle a également exprimé sa gratitude à la Commissaire pour avoir facilité son rôle de rapporteur.

82. Mme Pandor a tenu à rappeler aux délégués que l'adoption du Plan d'action ne saurait être une fin en soi mais plutôt le signal de départ d'une tâche difficile étant donné que notre succès, a-t-elle sera précisé, sera déterminé par sa mise en œuvre. En se référant au slogan : «*Garantir l'avenir de l'Afrique*», elle a exhorté tous les Etats membres, les parties prenantes et les partenaires à garder cette phrase à l'esprit. Un brillant avenir pour notre jeune peuple, a-t-elle affirmé, ne sera possible que si nous parvenons à développer un système d'enseignement qui répondra à leurs besoins et aspirations.

83. Son Excellence Mme Pandor a souligné, en guise de mise en garde, que les jeunes africains ne constituent pas un groupe homogène. De ce fait, il importe d'œuvrer en faveur de l'intégration des jeunes handicapés, des jeunes ayant des besoins spécifiques en matière d'enseignement et de tous ceux qui sont victimes d'une forme quelconque de marginalisation. Elle a indiqué qu'il fallait surtout s'occuper des jeunes déscolarisés qui sont sur le point de devenir des adultes.

84. En conclusion, elle a prié instamment les délégués à prendre sincèrement à leur compte le slogan «*Garantir l'avenir de l'Afrique*».

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'UNESCO POUR L'ÉDUCATION

85. M. Peter Smith a remercié tous les participants pour le travail accompli.

86. Il a fait part aux délégations de son intention de réunir les fonctionnaires de l'UNESCO chargés de l'Afrique en vue de mettre en place une stratégie d'appui et d'aligner les programmes de l'UNESCO sur le Plan d'action.

87. Il s'est félicité de l'occasion qui lui a été offerte de participer à cet important événement sur le Plan d'action de la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU BUREAU

88. Le Président a félicité les délégués pour le travail abattu qui a abouti à l'adoption du Plan d'action de la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique.

89. Il a ensuite rappelé les décisions adoptées jusqu'ici en vue de faciliter, la mise en œuvre du Plan en particulier et le développement de l'éducation sur le continent en général.

90. Il a exhorté les Etats membres et les CER à veiller à l'intégration rapide du Plan dans leurs programmes éducatifs et à y allouer les ressources nécessaires.

91. Le Président a également souligné la nécessité d'adopter une stratégie vigoureuse d'information sur la Décennie ; d'apporter un soutien à l'observatoire et au travail du Comité directeur; d'assurer une participation régulière des ministres aux sessions de la COMEDAF.

92. Il a enfin remercié le Ministre de l'Education et de la Culture du pays hôte, les experts des Etats membres, les délégations et tous ceux qui ont contribué à la réussite de la Conférence.

ANNEXE

- Déclaration de Maputo de la Conférence des Ministres de l'Éducation de l'Union africaine (COMEDAF II)

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS ABABA
website: www.africa-union.org

**Deuxième Session extraordinaire de la Conférence
Des Ministres de l'Éducation de l'Union africaine
(COMEDAF II)
5-7 septembre 2006
Maputo (Mozambique)**

EXT/AU/EXP/EDUC/6 (II) Rev.1

**DECLARATION DE MAPUTO DE LA CONFERENCE DES MINISTRES
DE L'ÉDUCATION DE L'UNION AFRICAINE**

DECLARATION DE MAPUTO DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'EDUCATION DE L'UNION AFRICAINE

Suite à la déclaration de la seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique (2006-2015) par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine en janvier 2006, nous, Ministres de l'Education des Etats membres de l'Union africaine, réunis le 7 septembre 2006 à Maputo (Mozambique) dans le cadre de la deuxième session extraordinaire de notre Conférence à l'aimable invitation du gouvernement de la République du Mozambique, avons examiné et adopté le Plan d'action de la seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique (2006-2015) en prélude au lancement de ladite Décennie.

Guidés par les principes et les objectifs de l'Acte constitutif et de la Vision de l'Union africaine ;

Guidés également par la vision du **Nouveau partenariat pour le Développement de l'Afrique** (NEPAD) faisant du développement humain en général et de l'éducation en particulier l'une de ses priorités majeures ;

Guidés en outre par la décision de la première session extraordinaire de la Conférence des Ministres de l'éducation affirmant la nécessité pour l'Union africaine d'être à l'avant-garde du développement de l'Afrique ;

Rappelant la Déclaration d'Alger de la Conférence des Ministres de l'Education de l'Union africaine (COMEDAF II) ;

Tenant compte des conclusions du Rapport de la Commission de l'Union africaine sur l'évaluation de la Décennie de l'Education en Afrique (1997-2006), en particulier, la persistance du déficit en matière d'éducation qui a caractérisé l'entrée de l'Afrique dans le troisième millénaire ;

Convaincus que l'éducation est l'instrument le plus important dont l'Afrique dispose pour réaliser la vision collective de l'Union africaine ;

Conscients que les objectifs de la Première Décennie de l'Education n'ont été réalisés que partiellement;

Reconnaisant et se félicitant de la contribution des partenaires de développement et des organisations telles que l'UNESCO et l'Association pour le développement de l'Education en Afrique (ADEA);

Reconnaisant et se félicitant également du rôle clef joué par les institutions africaines notamment la Banque africaine de Développement (**BAD**), l'Association des Universités africaines et les organisations de la Société civile ;

Convaincus que pour pallier efficacement les déficiences du système éducatif de l'Afrique au cours de la seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique et s'assurer que

l'éducation joue son rôle dans le cadre de la vision de l'Union africaine, les domaines ci-après doivent être pris en compte directement:

- systèmes d'information pour la gestion de l'éducation ;
- gestion de la qualité ;
- perfectionnement des enseignants ;
- programme d'enseignement et matériels didactiques, en particulier dans les domaines des mathématiques, de la science et de la technologie, des langues africaines, de l'histoire africaine et de l'éducation civique ;
- genre et culture ;
- redynamisation de l'enseignement supérieur ;
- enseignement et formation techniques et professionnels, y compris l'enseignement dans les circonstances difficiles, les situations post-conflit et pour des besoins spécifiques ;

Nous, Ministres en charge de l'éducation dans nos Etats respectifs, nous engageons à :

- **prendre** une action politique renforcée au plus haut niveau pour la seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique ;
- **établir** des mécanismes pour la collaboration, le suivi et la mise en œuvre des programmes de la seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique ;
- **accélérer** les efforts visant à la concrétisation de l'égalité effective des sexes dans tous les domaines de l'éducation ;
- **sensibiliser** tous les partenaires de développement en matière d'éducation afin qu'ils accordent leur appui à notre vision collective énoncée dans le Plan d'action de la seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique afin que des mesures idoines soient prises pour la mise en œuvre de la Décennie ;
- **renforcer** le rôle de l'éducation dans la promotion de l'intégration régionale et continentale par le biais de réseaux bilatéraux, régionaux et inter-institutionnels ;
- **faire campagne** pour la mobilisation des ressources en faveur des TIC, en particulier, l'augmentation de la bande passante et de la connectivité en Afrique, en vue de favoriser, de manière générale, une prestation de services de qualité dans les domaines de l'éducation, de la recherche et du développement pour appuyer l'intégration régionale africaine, comme convenu lors du Sommet mondial sur la société de l'information tenu en 2005 à Tunis.

A la lumière des engagements ci-dessus, nous recommandons à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine d'instruire la Commission de l'UA de prendre les mesures nécessaires, en consultation avec les diverses communautés économiques régionales et les partenaires de développement, afin de:

- faciliter la mise en œuvre du Plan d'action de la seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique ;

- mobiliser des fonds pour renforcer le Département de l'éducation de la Commission de l'UA et les services chargés de l'éducation au sein des CER à travers le renforcement des capacités et des recrutements stratégiques ;
- mener une étude sur la nature et les modalités de la création du Fonds africain pour l'Education et engager le processus de sa mise en place ;
- accélérer l'officialisation des relations de travail entre la Commission et les institutions spécialisées telles que l'ADEA et l'Association des Universités africaines en appui au Plan d'action.

ADOPTÉE À MAPUTO, LE 7 SEPTEMBRE 2006

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2007

Report of the second extra-ordinary session of the conference of ministers of education of the African Union (COMEDAF II)

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4317>

Downloaded from African Union Common Repository